



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté

**portant inscription au titre des monuments historiques de
la chapelle dépositaire russe du cimetière du vieux château
à MENTON (Alpes-Maritimes)**

**Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,
Préfet des Bouches-du-Rhône,**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 7 décembre 2021,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDERANT que la chapelle dépositaire russe à MENTON (Alpes-Maritimes) présente un intérêt historique et artistique suffisant pour en rendre désirable la préservation, en raison de sa qualité artistique et du témoignage de la villégiature russe à Menton qu'il constitue,

ARRETE

Article premier : Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, la chapelle dépositaire russe, telle que délimitée sur le plan annexé, située au cimetière du vieux château à MENTON (Alpes-Maritimes) sur la parcelle n°208 d'une contenance de 5510 m², figurant au cadastre section AX, et appartenant à la ville de MENTON (n° de SIREN 210 600 839), depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire et au maire de la commune concernée, et, le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

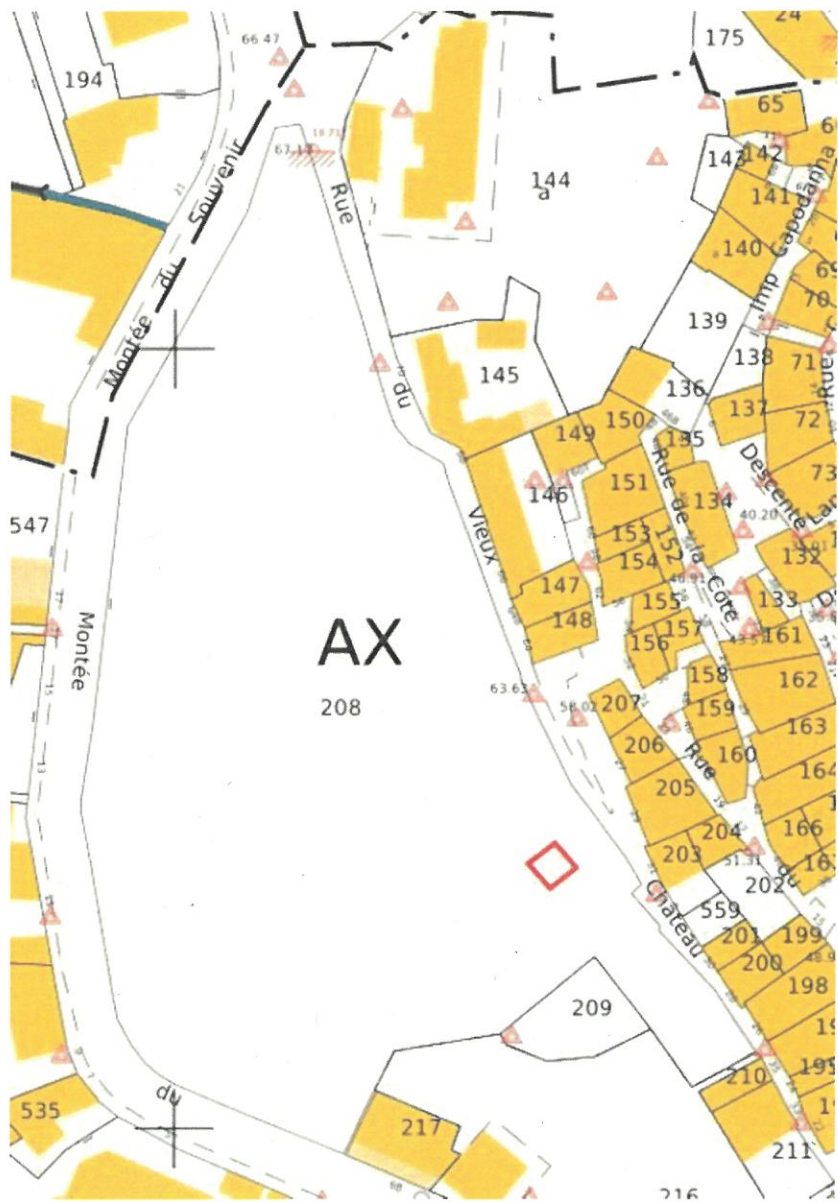
Article 3 : Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Marseille, le 08 AVR 2022

Le Préfet de Région,

Christophe MIRMAND

Plan annexé à l'arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de la chapelle dépositaire russe du cimetière du vieux château à MENTON (Alpes-Maritimes)



Marseille, le 08 AVR. 2022

Le Préfet de Région,

Christophe MIRMAND